

Du lien Armées-Français en armes



Dans le cadre de la politique légitimiste, la nécessité de rendre l'enseignement à l'Eglise de la Tradition a déjà été développée. L'objectif est multiple: en finir avec les contraintes budgétaires, économiques; idéologiques, maçonniques, mondialistes afin de favoriser l'autonomie dans tous les domaines de la jeunesse grâce à une solide formation intellectuelle et morale. Pour ce faire, l'Etat doit simplement fixer les grandes lignes des programmes scolaires et valider les connaissances acquises en les sanctionnant par les diplômes d'Etat avec un seul et même système et barème de notation unique pour tout le royaume. Il doit en être ainsi depuis l'instruction primaire jusqu'à l'université et les grandes écoles.

A la fin du premier cycle comprenant l'instruction primaire (lire, écrire avec les bases de la grammaire, compter et calculer, histoire chronologique et géographie naturelle) et secondaire (perfectionnement des acquis précédents, maîtrise

de la grammaire, approfondissement de l'histoire et géographie économique et humaine) jusqu'à 14 ans révolus, le jeune choisit soit de poursuivre avec le second cycle spécialisé, soit de s'orienter vers une formation professionnelle dont l'apprentissage; le second cycle spécialisé peut être effectué en Ecole Royale Militaire, les sept Ecoles Royales Militaires restaurées permettant d'accéder aux Ecoles militaires d'application, aux Ecoles Militaires spécialisées ainsi qu'à l'Ecole Supérieure de Guerre. A l'issue du second cycle spécialisé (Lettres, Economie, Sciences) jusqu'à 17 ans révolus, le jeune choisit soit une école d'application professionnelle, soit de poursuivre une formation supérieure à l'université, en grande école ou autre. Ces formations professionnelles et à l'université ou grande école incluent des stages en entreprise ou en administration et impliquent une rémunération correspondant au niveau considéré; toutes les formations professionnelles sont financées par les entreprises et les administrations afin qu'elles correspondent réellement à leur besoins et débouchent à leur terme sur l'emploi pour chaque jeune formé ayant réussi sa formation.

Tout jeune obtient ainsi en principe un emploi à l'issue de sa formation professionnelle. Comme à tout principe il y a diverses exceptions et des besoins non encore satisfaits, la politique légitimiste offre à chacun de ceux n'ayant pas accédé à l'emploi la possibilité de compléter cette formation initiale par une formation militaire dans l'une des armées: Air, Mer ou Terre; pour ceux ayant un emploi en accord avec leur entreprise ou administration.

Selon le parcours du jeune, la formation militaire proposée dure de une à cinq années: une ou deux années pour ceux ayant accompli le premier cycle, deux à trois années pour ceux ayant accompli le second cycle et 4 à 5 années pour ceux ayant suivi une formation supérieure. Au départ, cette durée est fixée en fonction du niveau de qualification atteint lequel détermine

le niveau d'incorporation: rang, sous-officier, officier subalterne; à l'issue de chaque période considérée, les meilleurs volontaires peuvent choisir d'effectuer la période suivante tant afin d'augmenter le niveau de qualification atteint que le grade de réserve. La formation militaire permet ainsi de pallier l'éventuel accident de parcours scolaire.

Cette formation militaire est rémunérée en fonction du parcours initial de chacun; l'objectif est à la fois de former des militaires de réserve aptes à servir en cas de besoin et d'offrir l'acquisition de réflexes, d'aptitudes pour remplir des missions et donc accéder à l'emploi en étant apte à le tenir. Les volontaires célibataires sont logés en caserne et les volontaires mariés sont logés en ville et le loyer est pris en charge par l'armée. Les volontaires mariés avec enfant en âge de scolarité sont incorporés et déplacés uniquement à chaque changement d'année scolaire. La formation militaire par ses périodes initiales et d'immersion peut être un moyen de gestion du personnel pour les administrations et les entreprises en fonction de leur activité et comme instrument de formation continue et d'aguerrissement.

A l'issue de cette formation militaire, ceux qui avaient un emploi antérieurement réintègrent prioritairement leur entreprise ou administration ou bien bénéficient, comme ceux n'ayant pas d'emploi avant, d'une priorité d'embauche dans toutes les entreprises et administrations. En outre, ils conservent, à leur domicile, leur uniforme complet et leur armement personnel complet dans la mesure du possible (armoire forte) ou, à défaut, il est entreposé dans la caserne la plus proche où il est tenu à leur disposition. Cette formation militaire est complétée chaque année par une période d'immersion d'une à deux semaines dans une unité militaire à la charge de l'entreprise ou administration les années paires, et déductible des droits à congés annuels les années impaires. Les périodes d'immersion effectuées sont prises en compte pour l'avancement dans le parcours professionnel comme dans

le parcours militaire volontaire.

Cette formation militaire sensibilise ainsi aux besoins de la défense, favorise une expérience supplémentaire aux incidences professionnelles appréciables tout en recréant une réserve militaire opérationnelle et un vivier de recrutement militaire. N' étant pas obligatoire mais fort utile et incitative, volontaire et rémunérée décemment en fonction du niveau de chacun, elle favorise les synergies, les ouvertures, les passerelles et la compréhension de tous ceux qui y sont impliqués avec un esprit de service à tous les Français.

Enfin il s' agit de réarmer matériellement et moralement les Français en les familiarisant à l' usage des armes qu' ils détiennent ainsi en toute légalité afin de les rendre acteurs de la sécurité de tous. A l' issue de trois périodes d' immersion, ceux qui le souhaiteront pourront se spécialiser en Gendarmerie.

En politique légitimiste, l' armée doit être les Français en armes et les Français armés l' armée elle-même; au demeurant, les Français en armes sont au service du roi comme de tous les Français et de la France et cela en permanence d' où la nécessité de porter obligatoirement l' épée pour entrer dans l' enceinte du château de Versailles et accéder ainsi jusqu' au roi. D' où aussi l' emploi prioritaire des anciens volontaires militaires dans les administrations et les entreprises. Rompus à l' usage des armes, pourvus d' un patriotisme éprouvé et aptes à l' exercice des responsabilités, les volontaires revenus à la vie civile peuvent être sollicités comme forces supplétives; ils bénéficient de la présomption irréfragable de légitime défense. L' homme libre est un homme armé et l' homme armé est franc, c' est dire qu' il est Français: le Français doit donc être et est donc un homme armé.

Fernand CORTES de CONQUILLA

Cercle Légitimiste de France